

# GRANDS ENJEUX ET MISE EN ŒUVRE DES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES



# Grands enjeux et mise en œuvre des schémas départementaux des enseignements artistiques

> **Dates** : 14 & 15 décembre 2022

> **Lieu** : Paris

## OBJECTIFS

- Définir ce que sont les schémas départementaux d'enseignement artistique
- Comprendre les enjeux politiques et sociologiques des enseignements artistiques
- Analyser les défis posés par les actualisations de ces schémas
- Appréhender les différents aspects de l'évaluation des schémas

## PROGRAMME

### Jour 1

Matin :

Rappel des enjeux sociologiques et politiques liés à la mise en œuvre des schémas départementaux des enseignements artistiques :

- Compréhension des transformations qui affectent les pratiques amateurs et le rapport des jeunes à la culture.
- Analyse des défis que pose l'actualisation des schémas : diversification de l'offre, collaborations inter-territoriales, prise en compte des droits culturels, évolution pédagogique...

Après-midi :

- Témoignages et cas inspirants, issus de territoires variés, afin de mettre en perspective les principaux enjeux de l'évolution des schémas, de la diversification des publics et de l'offre, en passant par la mise en réseaux des opérateurs, la formation des acteurs, les relations avec les intercommunalités, les modalités de financement ou encore les questions pédagogiques.

### Jour 2

Matin :

- Témoignages et cas inspirants, issus de territoires variés, afin de mettre en perspective les principaux enjeux de l'évolution des schémas, de la diversification des publics et de l'offre, en passant par la mise en réseaux des opérateurs, la formation des acteurs, les relations avec les intercommunalités, les modalités de financement ou encore les questions pédagogiques.

Après-midi :

- Exercice de mise en commun à travers des ateliers ou chacun sera amené à confronter son propre cas à ceux des autres afin de préciser ce qui relève d'enjeux transversaux ou de questionnements spécifiques à une situation, un territoire.
- Production d'une synthèse collective de l'ensemble de la formation et un retour analytique des formateurs.

## PUBLIC

Cette formation s'adresse aux directeurs/trices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements. Elle est également ouverte aux salariés et agents des réseaux professionnels partenaires de la fédération (dans la limite des places disponibles).

## PRÉREQUIS

Être impliqué dans la mise en œuvre d'un schéma départemental des enseignements artistiques ou travailler dans une structure de développement des enseignements artistiques et des pratiques amateurs.

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation s'appuie sur quatre séquences qui articulent temps de présentation, temps de réflexion et de travail en atelier, temps d'échanges collectif et de partage.

Lors des apports théoriques et des présentations de cas inspirants, les stagiaires seront en interactions permanente avec les intervenants. Lors des ateliers, les stagiaires seront mis en situation en partant de leurs propres expériences et de cas concrets afin d'évoquer leurs problématiques rencontrées dans la mise en œuvre des schémas départementaux des enseignements artistiques.

Chaque séquence propose une dynamique propre et un temps de synthèse. La formation s'achèvera par une synthèse collective et un retour de la part des formateurs.

## FORMATEURS

### Aurélien Djakouane

Aurélien Djakouane est sociologue et maître de conférences à l'Université Paris Nanterre. Membre du laboratoire Sophiapol, ses recherches portent principalement sur les transformations sociologiques des pratiques culturelles et des professions artistiques, et la mise en œuvre des politiques culturelles. Il s'intéresse plus particulièrement à la question des festivals, de la jeunesse, des enseignements artistiques et à aux trajectoires d'artistes en danse.

### Repères bibliographiques :

- (avec Emmanuel Négrier), **Festivals, territoire et société**, Paris, Presses de science po/Ministère de la Culture, Coll. « Questions de culture », 2021.
- (avec Louis Jésus) **Les danseurs de hip-hop. Carrières, trajectoires et formations**, Pantin, Centre National de la Danse/Ministère de la Culture, 2021. <https://www.cnd.fr/fr/page/3015-etude-les-danseurs-de-hip-hop-trajectoires-carrieres-et-formations>
- (avec Christophe Apprill et Maud Nicolas-Daniel), **L'enseignement des danses du monde et des danses traditionnelles**, Paris, L'Harmattan, Coll. « Logiques sociales », 2013.
- (avec Emmanuel Négrier) « **Le phénix et l'arlésienne. La coopération culturelle entre départements et intercommunalités** », *NectArt*, Éditions de l'Attribut, p. 82-92, 2020.
- « **Les jeunes et la culture. Socialisation et transmissions culturelles à l'ère numérique** », Passage à l'ACTE- UBIK Université de Bordeaux, p. 68-77, 2016.
- (avec Jean-Marie Colin), « **Étude sur les dispositifs départementaux d'éducation et de soutien aux arts vivants et aux arts plastiques** », Rapport pour le Ministère de la Culture et de la Communication, l'Assemblée des Départements de France, la Fédération Arts Vivants et Départements, Université Paris Nanterre, 2015.
- (avec Philippe Sahuc) Aurélien Djakouane et Philippe Sahuc (dir.), « **Au cœur des pratiques sociales et culturelles des élèves de l'enseignement agricole** », *Revue Champs Culturels*, coédition ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation/ministère de la Culture, n°30, avril 2020.

### **Baptiste Clément**

Baptiste Clément est chef du service des affaires culturelles au Conseil départemental du Calvados. Après des études en musique et en musicologie, puis en action artistique, politiques culturelles et muséologie, il a accompagné et dirigé les évolutions de l'ADDM 53 (association musique et danse), devenue Mayenne Culture, agence culturelle départementale. Il travaille désormais au Conseil départemental du Calvados.

### **Philippe Genet**

Philippe Genet est directeur du Cefedem Auvergne-Rhône-Alpes, centre de formation des enseignants de la musique. Trompettiste diplômé du conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, il a développé pendant 25 ans un enseignement autour de la pédagogie de groupe (création d'un orchestre cuivres au sein d'une classe primaire en zone d'éducation prioritaire en 1995, mise en place du dispositif « École par l'orchestre » à l'ENM de Villeurbanne, etc.). Ses expérimentations l'ont conduit à affirmer la pratique collective comme véritable outil pédagogique, permettant à l'élève d'approprier une autonomie significative et de développer de larges aptitudes instrumentales, musicales et artistiques tout en s'appuyant sur la théâtralité et la corporalité dans son rapport à l'instrument. Ces 25 années de terrain, son intérêt pour la place de l'enseignement artistique au sein des politiques culturelles, ses recherches portant sur les publics et les territoires à travers les nouvelles missions des enseignants artistiques, notamment hors les murs des conservatoires et écoles de musique, nourrissent ses fonctions de directeur du Cefedem AuRA et de formateur.

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### PUBLIC

Nos formations s'adressent aux directeurs·trices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements. Elles sont également ouvertes à des participant·e·s extérieur·e·s dans la limite des places disponibles.

### TARIFS

Tarifs des formations :

	2 jours	3 jours
Adhérent cotisant à Uniformation	360 €	530 €
Adhérent non cotisant à Uniformation	495 €	730 €
Non adhérent*	615 €	900 €

\* Vous n'êtes pas adhérent mais votre structure cotise auprès de l'OPCO Uniformation ? Nous contacter svp

### DATES ET LIEUX

Pour certaines formations, la date et le lieu ne sont pas déterminés et seront fixés en concertation avec l'ensemble des personnes préinscrites afin de pouvoir s'adapter au mieux à vos disponibilités.

### EVALUATION

Le bilan pédagogique de nos formations sera réalisé avec :

- Un débat collectif avec les stagiaires à l'issue des formations,
- Des fiches individuelles d'évaluation,
- Un bilan pédagogique réalisé avec les formateurs,
- Une évaluation globale réalisée à partir de l'ensemble de ces supports.

### ACCESSIBILITÉ

Nos formations ont lieu dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes à l'écoute de toute demande spécifique en cas de situation de handicap, afin de faciliter votre participation à nos formations.

### Fédération Arts Vivants et Départements

c/° La Halle Tropisme Boite 44  
121 rue Fontcouverte 34070 Montpellier

Renseignements et inscriptions :

[formation@arts-vivants-departements.fr](mailto:formation@arts-vivants-departements.fr) / 07.79.67.97.42

[arts-vivants-departements.fr](http://arts-vivants-departements.fr)  
[facebook.com/FederationAVD](https://facebook.com/FederationAVD)  
[twitter.com/FederationAVD](https://twitter.com/FederationAVD)

